
AVERTISSEMENT: Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs. Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la défense ni institutionnelle.

Editorial **D**ossier stratégique **E**njeux **L**e livre du mois **A**ctualités de l'Irsem

Hommage au général de division Jean-Claude BEYER

Par Frédéric Charillon, directeur de l'IRSEM



Le général de division (2s) Jean-Claude BEYER, Secrétaire général de l'IRSEM, vient de nous quitter, ce samedi 7 mai 2011. Nos pensées vont d'abord à son épouse, à ses enfants, à ses proches. C'est l'ensemble du personnel de l'IRSEM qui tient à lui rendre hommage aujourd'hui.

Chacun à l'IRSEM, à l'Ecole Militaire, au ministère de la défense, sait ce que lui doit notre jeune institut. Sa croyance en la réflexion, sa foi en l'alliance du militaire et de l'universitaire, sa pugnacité à faire avancer les dossiers plus complexes, à venir à bout des résistances et des frilosités, constituaient pour nous une boussole hors pair.

Sans sa ténacité, sans cet art d'accélérer le temps administratif, nous aurions probablement manqué ou considérablement repoussé ce rendez-vous entre la recherche scientifique et les armées, que nous n'avions pourtant plus le droit de rater à l'heure où tant de nouveaux défis s'accumulent.

Officier général avant tout, d'une curiosité sans limite, il avait compris plus que tout autre à quel point les mondes de l'opérationnel et de la réflexion avaient besoin l'un de l'autre. A quel point la vision d'un militaire était précieuse au théoricien. A quel point, à l'inverse, des livres bien faits, une recherche académique novatrice, pouvaient être utiles à l'institution de défense. Sa carrière, qui l'avait mené de Saint Cyr à l'OTAN puis à la tête du CHEM en passant par Metz ou Mulhouse, témoignait elle-même de cette nécessité d'allier le recul à l'empirique. Pour mettre sur pied ces structures indispensables sans lesquelles les talents s'éparpillent, il savait forcer le passage. Et c'est en jouant volontiers de son style « à l'ancienne », qu'il imposait au final une incroyable modernité.

Autant que ses talents d'organisateur, ce sont ses qualités humaines qui nous marquèrent profondément. En quelques mois seulement, de 2008 à cette fin d'année 2010 où il dut s'éloigner de nous, il a tissé avec ses équipes, le plus naturellement du monde, un lien rare, empreint de bienveillance et de compréhension. Il lui arrivait de bougonner, ce qu'il mettait ensuite sur le compte de ses origines alsaciennes, sans qu'aucune étude de l'IRSEM ne confirmât jamais scientifiquement ce lien de causalité... Plutôt que de craindre ses coups de gueule, nous en arrivions à les espérer, dans l'attente de la formule fleurie qui les accompagnerait inévitablement. Elles sonnaient toujours juste, et ne venaient pas toutes d'Alsace. Il arriva même qu'un membre de cabinet ministériel appelle pour demander avec gourmandise : « racontez-moi les dernières formules de Jean-Claude ». Qu'une réunion s'éternise ou qu'un fâcheux pinaille, nous nous disions : « il saura trouver les mots... ». Derrière ce bouillonnement, pourtant, il était le contraire de l'impatience. Par sa capacité à ne pas se laisser bousculer, par sa soif de transmettre et d'orienter, toujours pudiquement, toujours modestement, il forçait l'admiration, faisant bien malgré lui la démonstration de sa sensibilité, lui qui ne supportait pas la sensiblerie. Ses rendez-vous s'appelaient nécessairement « Duschmol », mais ressortaient de son bureau en parlant de respect, d'écoute et d'ouverture d'esprit. Autour d'un verre d'arak à Beyrouth, ou arpétant une rue de Washington au retour d'Arlington, il savait mettre à l'aise ses interlocuteurs, depuis le chauffeur de taxi heureux de le connaître, jusqu'au Premier secrétaire de l'Ambassade, heureux de le retrouver. « Ce général, c'est la classe française telle que nous l'aimons », nous dit un jour très solennellement une dame libanaise, à voix basse et en roulant si merveilleusement les « r ». Elle trouvait là, probablement, un excellent résumé.

Editorial

Penser les nœuds stratégiques

Frédéric Ramel, directeur scientifique de l'Irsem.

Voilà plusieurs décennies, Garrett Hardin formulait sa célèbre thèse relative aux communaux : un espace commun laissé à la libre disposition des particuliers aboutit à une dégradation de l'environnement. Cherchant à faire reposer le coût de l'action collective sur les autres, chaque individu demeure indifférent au sort de cet espace.

Aujourd'hui, une nouvelle tragédie se noue. Elle incarne l'exacte réplique de celle identifiée par Hardin. Ce n'est pas la passivité mais bien la pro-activité ainsi que la volonté d'appropriation des espaces communs dont témoignent les Etats aujourd'hui qui génèrent de nouveaux dilemmes pour l'action. Si les Etats-Unis ont bénéficié un temps d'une maîtrise de ces espaces comme le signalait en 2003 Barry Posen, ils rencontrent de plus en plus d'écueils eu égard aux réactions des émergents.

Assurer l'accès aux espaces communs globaux devient une nécessité stratégique. Eviter qu'un acteur mal intentionné n'exploite ces espaces contre les Etats-Unis ou ses alliés explique ainsi la volonté américaine de confier à l'Otan cette fonction de protection des communs (mer, air, espace, cyberspace).

Ces espaces présentent une particularité. Ils sont investis par des acteurs que l'on peut qualifier de récalcitrants. Ces derniers ne correspondent pas aux puissances émergentes mais aux acteurs sociétaux: en particulier les pirates. Situés « à » ou « sur » ces noeuds stratégiques que constituent les *global commons*, ils ne représentent pas des ennemis au sens où l'entend la stratégie (un acteur qui incarne une menace et exprimant une volonté hostile). Ils relèvent plutôt de la nuisance stratégique qu'il convient d'enrayer. L'une des tendances actuelles réside dans une inadéquation des moyens classiques employés en vue de faire face à ces acteurs, que ces moyens soient juridiques, diplomatiques ou militaires.

Plusieurs programmes de recherche au sein de l'Irsem sont consacrés à cette dimension de la réalité stratégique contemporaine : de la qualification et la protection des *global commons* jusqu'à la piraterie maritime ou les questions relatives à la cyber-guerre. Les dossiers de la présente lettre d'information en offrent un aperçu. Les diverses manifestations académiques du mois de juin prolongeront cette réflexion, notamment les colloques relatifs aux enjeux de la cyber-défense d'une part, et celui portant sur "l'appropriation" des mers en partenariat avec le CESM.

Le point commun de ces activités de recherche consiste ainsi à clarifier ces noeuds stratégiques et de préciser le rôle que la France peut encore jouer en la matière. C'est là un des aspects que l'Irsem compte faire valoir dans cette phase d'actualisation du Livre blanc de la défense et de la sécurité. Un aspect parmi d'autres, car au-delà de ces noeuds, l'objectif est aussi de mettre en relief des différentiels stratégiques" dont la France bénéficie déjà ou pourrait bénéficier à court terme dans l'actuel environnement international.

Programme du 16 juin

- **Les enjeux juridiques de la cyberguerre, programme**

Programme du 17 juin

- **L'Evolution du monde maritime et appropriation des mers, quelle stratégie pour la France ?**

Dossier stratégique

La piraterie maritime : quels enjeux pour la sécurité internationale ?

Michèle Battesti, responsable de programme à l'Irsem

Aux confins de l'histoire, de la géographie, de l'économie et de la diplomatie, la mer subit une criminalité qui lui est particulière, dont l'illustration la plus visible est la piraterie. Elle semblait reléguée à un passé révolu, mais l'actuelle prolifération des pirates sur la côte somalienne, le golfe de Guinée ou dans les détroits malais apporte chaque jour un cinglant démenti en dépit du déploiement significatif de forces navales internationales ou nationales : en 2010 le Bureau international maritime a recensé 445 actes de piraterie, les chiffres les plus élevés jamais enregistrés depuis 1991. Un atelier de recherche de l'IRSEM étudie cette question, depuis un an et demi, en vue de dresser un état des lieux de la piraterie actuelle et d'analyser les continuités et les ruptures du phénomène dans l'Histoire pour décrypter le pourquoi et le comment des succès et des échecs de l'« ennemi de tous », qu'est le pirate. Un colloque conclusif de ces travaux est programmé en mai 2012.

Le chef d'état-major de la marine, l'amiral Pierre-François Forissier, a accepté de nous accorder un entretien pour

faire le point sur la piraterie dans le golfe d'Aden et au large des côtes somaliennes, et l'opération Atalante, véritable laboratoire de la lutte anti-piraterie.

L'actuelle prospérité de la piraterie constitue au niveau macroéconomique une « nuisance » eu égard à la dynamique du transport maritime qui représente 70 % des échanges mondiaux. La probabilité d'une attaque pirate reste inférieure à 1 % : pour autant, la piraterie somalienne a une incidence autrement plus néfaste sur les économies des pays de la région. Le cas de la République des Seychelles, récemment concernée par le phénomène, est à cet égard exemplaire.

Dans le cadre d'un séminaire de l'École de guerre, portant sur la « piraterie maritime, une menace asymétrique de faible intensité : un enjeu pour la sécurité internationale », les officiers stagiaires ont procédé à la comparaison entre les « pirateries » des côtes orientales et occidentales de l'Afrique, les deux principales zones géographiques touchées par le phénomène selon le Bureau Mondial international (BMI). Cette mise en regard révèle ainsi les spécificités des deux types de « piraterie », leurs points de ressemblance et de divergence.

Entretien avec l'amiral Pierre-François Forissier, chef d'état-major de la Marine

par Michèle Battesti, responsable de programme à l'IRSEM

IRSEM : Selon le rapport du BMI de janvier 2011, la piraterie, sévissant au large des côtes somaliennes a connu, l'année dernière, une recrudescence inédite, et ce, en dépit du déploiement significatif de forces navales internationales (EUNAVFOR, Atalante, OTAN CTF 151, unités détachées par des marines nationales).

Or, les statistiques disponibles depuis les premiers mois de 2011 n'enregistrent pas une baisse significative, au contraire. En parallèle avec la recherche d'une approche globale visant à enrayer le phénomène « piraterie » à terre, le temps n'est-il pas venu de recourir à des actions plus offensives en mer ? Sont-elles compatibles avec les missions définies par la Communauté européenne et/ou internationale ?

CEMM: Les opérations que vous évoquez ont pour objectif de dissuader, prévenir et intervenir, afin de mettre fin aux actes de piraterie ou aux vols à main armée qui pourraient être commis dans le golfe d'Aden et au large des côtes somaliennes, y compris par l'usage de la force. Ces missions comprennent donc la protection des navires, la prévention, mais aussi l'arrestation des présumés pirates.

[\(...\) suite](#)

Entretien avec S. E. M. Claude Morel, ambassadeur de la République des Seychelles en France

par Michèle Battesti, responsable de programme à l'IRSEM

IRSEM : Sans doute en raison du déploiement des forces européennes et internationales pour sécuriser le golfe d'Aden, les pirates somaliens lancent leurs attaques jusqu'à l'archipel des Seychelles. Leurs incursions présentent-elles une réelle menace pour votre pays ?

[\(...\) suite](#)

La piraterie et ses aspects juridiques en 2011

Par Jean-Paul Pancraccio, directeur du domaine d'études « Enjeux juridiques de la Défense » à l'IRSEM.

La lutte contre la piraterie sur l'espace maritime marque actuellement le pas. Il serait toutefois fort injuste d'imputer ces limites à la force navale multinationale engagée dans cette mission que ce soit dans le cadre de l'opération Atalante (Union européenne sur mandat du Conseil de sécurité) ou celui de la Combined Task Force 151 (CTF 151) conduite par les Etats-Unis avec quelques alliés. On peut évidemment arguer de ce que le nombre de navire de guerre ou auxiliaires engagés dans ces opérations n'est pas suffisant pour couvrir la zone, immense. Ils sont au nombre de quarante actuellement. Mais il est assez clair désormais que l'élément principal qui réduit l'efficacité de la lutte réside dans l'impréparation générale des Etats pour assurer la répression judiciaire de la piraterie, qu'ils soient du Nord ou du Sud.

[\(...\) suite](#)

Les pirateries somaliennes et nigérianes sont-elles si différentes ?

13 Stagiaires de l'École de guerre proposent dans cette lettre une approche comparative entre les pirateries Somaliennes et nigérianes.

Golfe de Guinée, Afrique occidentale, golfe d'Aden, Afrique orientale : ces deux régions géographiquement à l'opposé du continent africain sont affectées par le même phénomène : les attaques à main armée de navires. Ces actes seront ici qualifiés de « pirateries », non pas au sens du droit international qui les restreint à ceux commis en haute mer (convention de Montego Bay sur le droit de la mer, 1982), mais selon la définition retenue par le BMI de tout acte criminel commis sur un navire, hors ou dans les eaux territoriales.

Pourtant, alors que les agissements des pirates somaliens font l'objet d'un important battage médiatique ceux des pirates nigériens passent presque inaperçus. Pourquoi une telle différence de traitement ?

[\(...\) suite](#)

Spécial Piraterie

La mission de formation des officiers-élèves de l'École navale

Guillaume Lasconjarias, chargé d'études à l'IRSEM, embarqué à bord du BPC Mistral et de la FASM Georges-Leygues

pour y donner un cycle de conférences au profit du Groupe école Jeanne d'Arc (avril 2011), nous livre ici son retour d'expérience.

Depuis 2010 et le désarmement du porte-hélicoptères Jeanne d'Arc, la mission de formation des officiers-élèves de l'École navale s'est transportée sur un groupe composé d'un bâtiment de Projection et de Commandement (le BPC Mistral pour cette campagne) et de la frégate anti-sous-marin Georges Leygues. Cette nouvelle formule, intégrant mission de formation et mission opérationnelle, a deux atouts : la nature du BPC – à vocation amphibie et à capacité de commandement unique en son genre – familiarise dès le début de leur carrière les jeunes officiers – hommes et femmes – avec l'interarmées, en même temps qu'ils s'aguerrissent en découvrant leur nouveau métier et mettent en pratique les savoir-faire qui guideront leurs futures responsabilités au sein des forces.

[\(...\) suite](#)

Enjeux

Les nouveaux horizons de la Défense européenne

Par le général de corps d'armée (2s) Jean-Paul Perruche, directeur du domaine d'études « Sécurité européenne et transatlantique » de l'Irsem.

Dans un contexte sécuritaire fortement marqué par les effets positifs et négatifs de la mondialisation, le besoin d'assurer la défense des sociétés et la sécurité des individus demeure, mais la façon d'y répondre doit évoluer et nécessite pour les Etats une profonde remise en cause des conceptions traditionnelles et des formats de la Défense. Ceci vaut notamment pour les Etats européens.

Les principaux changements concernent : la transformation des paramètres de la Défense, l'évolution de l'emploi des forces armées et l'adaptation des cadres d'engagement.

[\(...\) suite](#)

Maroc : comment interpréter l'attentat de Marrakech?

Par Flavien Bourrat, chargé d'études à l'Irsem

L'attentat meurtrier perpétré à Marrakech le 28 avril dernier survient dans un contexte particulier doublement marqué par les mouvements de révoltes populaires dans les pays de la région et le reflux de l'islamisme violent jihadiste, entamé depuis plusieurs années et auquel la liquidation annoncée d'Oussama Ben Laden confère une forte portée symbolique.

Contrairement à ses voisins, le Maroc a longtemps été épargné par le terrorisme – à l'exception de l'attentat dans un hôtel de (déjà !) Marrakech en 1994 – considérant un peu hâtivement qu'il était immunisé de par sa situation intérieure et ses institutions contre pareil risque. Les attentats suicides de Casablanca de mai 2003, intervenant dans la continuité de ceux du 11 septembre quoique étant d'origine locale, ont définitivement modifié la perception qu'avaient les autorités ainsi que l'opinion du royaume vis-à-vis de ce phénomène. Une politique, alliant répression, initiatives sociales et réhabilitations urbaines, mais aussi reprise en main du champ religieux, a permis d'enrayer la violence jihadiste, dont la dernière manifestation, aux effets limités, avaient eu lieu en 2007 à Casablanca. Il convient dans ce cas de s'interroger sur les motivations de cet acte et sur le contexte idéologique, culturel et social particulier dans lequel il s'est produit.

[\(...\) suite](#)

Le livre du mois

Au cœur de la Libye de Kadhafi, Patrick Haimzadeh, JC Lattès – Paris 2011 – 186 p.

Par *Flavien Bourrat, chargé d'études à l'Irsem*

Les événements dramatiques que traverse la Libye depuis la mi-février 2011 ont révélé au monde la singularité et la complexité d'un pays jusqu'alors essentiellement perçu à travers la personnalité fantasque de son dirigeant et du rôle, le plus souvent perturbateur, joué par ce dernier sur la scène internationale. Fait étrange, le besoin subit de comprendre la politique intérieure libyenne, il y a encore peu considérée comme un non-sujet, a provoqué en France la brusque apparition d'« experts » dont les connaissances plus qu'approximatives des réalités de ce pays, ne contribuent guère à favoriser la compréhension des origines et enjeux de la crise actuelle. Toutefois, à la décharge des commentateurs actuels, force est de reconnaître que la Libye ne s'est guère offerte au cours des trente dernières années aux regards extérieurs, quand bien même ceux-ci se voulaient détachés de préoccupations d'ordre politico-stratégique.

Dans ce contexte particulier, l'ouvrage de Patrick Haimzadeh fait figure d'exception.

[\(...\) suite](#)

Actualités de l'Irsem

Ouverture de deux nouveaux appels à consultance - n°9 et 10 :

Consultance n° 9 : « Le concept de défense partagée : le cas franco-britannique »

Consultance n°10 : « Quelle évolution de la stratégie militaire américaine au prisme de la « Quadrennial Defense Review (QDR) » - ses implications pour la France ?

Focus > publications Irsem

« *Kapisa, kalachnikovs et korrigans* », • **Cahiers de l'Irsem n°9**, par Guillaume Lasconjarias.

(...)À l'instar de ce que l'on trouve ailleurs en Afghanistan, la Kapisa est une mosaïque ethnique, où y compris au sein des groupes issus des mêmes lignées, on trouve des divisions profondes. Ici, ces groupes vivent en paix les uns à côté des autres quand là, les terroirs et territoires sont l'objet de disputes âcres et d'affrontements, pour l'eau et le sol.(...)

[Télécharger](#)

« *Les défis stratégiques africains : exploration des racines de la conflictualité* », **Cahier de l'Irsem n°8**, sous la direction du contre-amiral (2s) Jean-Dufourcq

Ce Cahier présente deux séries de réflexion sur l'Afrique de l'Ouest. La première expose les articulations entre sol, population, pouvoir et sécurité dans un espace de forte circulation humaine que l'histoire a façonné. La deuxième détaille les jeux d'acteurs, internes comme externes, institutionnels ou non, notamment au Sahel, et les pratiques criminelles qui tendent à s'y enkyster.

Les tensions croissantes que l'on observe dans cette région proviennent fondamentalement de la fragilisation des Etats africains.

Ces réflexions reflètent les travaux d'atelier conduits en 2010 dans le cadre du programme stratégique africain...

[Télécharger](#)

« *Un mutant juridique : l'agression internationale* » • **Cahier de l'Irsem, n°7**, par Jean-Paul Pancraccio, avec la participation d'Emmanuel-Marie Peton.

(...)Il y a aujourd'hui deux volets à la notion d'agression internationale : d'une part la présence de celle-ci dans le droit international général, en l'occurrence dans le droit de la responsabilité internationale des États qui a été sa matrice ; d'autre part son apparition, beaucoup plus récente et pas encore opérationnelle dans le droit international pénal et plus précisément dans la convention de Rome du 17 juillet 1998 qui crée la Cour pénale internationale et constitue le statut de celle-ci.(...) [Télécharger](#)

« *Le parlement européen dans la PSDC* » • **Cahier de l'Irsem, n°4**, par Sophie Dagand, Karl Von Wagau, Isabelle Bosse-Platière, Corine Caballero-Bourdot.

Le Parlement européen est souvent réduit à l'image d'un acteur marginalisé dans le processus de la PSDC en raison de la logique intergouvernementale qui prévaut dans les traités. Cependant, une analyse plus complète de son rôle dans le jeu politique et institutionnel bruxellois démontre une implication croissante dans le domaine de la politique de sécurité et de défense de l'Union. (...) Cette étude invite avant tout à revenir à l'aune de la pratique et des recherches en cours sur le rôle actuel et potentiel de cette institution.

[Télécharger](#)

Agenda > Evénements

> en mai 2011

- Rendez-vous de l'Irsem : Méditerranée

Mardi 24 mai: Approche égyptienne des questions régionales de sécurité

12h15 – 14h00 Amphithéâtre Lacoste

Nassif Hitti (ambassadeur de la Ligue des Etats arabes en France), Tewfik Adimandos (chercheur associé au collège de France) et Didier Monciaud, (chercheur au Groupe de Recherche sur le Maghreb et le Moyen Orient, université Paris VII), exposeront leurs points de vue sur la politique étrangère égyptienne et sur les perspectives régionales d'évolution.

Les changements politiques sont-ils de nature à modifier les équilibres ou positionnements stratégiques du Proche Orient, à créer de nouveaux rapports conflictuels ou des opportunités de stabilisation ?

Pour vous inscrire, [cliquez-ici](#)

Merci de préciser vos titre/grade, nom, prénom, fonction et organisme
[en savoir +](#)

> en juin 2011

- Forums et Rendez-vous de l'Irsem

Jeudi 9 juin : Acteurs religieux en Asie pacifique : quelles implications pour la paix ?

ATTENTION, ce Rendez-vous Sécurité est annulé

Mardi 14 juin : Quel agenda politique international pour l'Europe ?

Forum de l'Irsem – Amphithéâtre Lacoste-Ecole militaire – 12h30/14h00

Contre-amiral (2s) Jean Dufourcq, directeur de domaine à l'Irsem

[\(programme en ligne\)](#)

- Le 2^{ème} Ateliers de la Citadelle à Lille

Jeudi 9 juin : La guerre redevenue pensable, la guerre rendue possible ? Etat des lieux – Etat des forces

L'Irsem organise en partenariat avec la mission Lille Eurométropole Défense Sécurité (LEDS) le 2^{ème} Ateliers de la Citadelle

Programme et inscription sur le site de [LEDS](#)

- Journée d'études IRSEM/Université PARIS SUD-XI

Jeudi 16 juin : Les enjeux juridiques de la cyber guerre

Amphithéâtre des Vallières – Ecole militaire-9h00-18h00.

[\(programme en ligne\)](#)

- Colloque IRSEM/CESM

Vendredi 17 juin : Evolutions du monde maritime et appropriation des mers, quelle stratégie pour la France ?

Amphithéâtre des Vallières – Ecole militaire – 13h45/18h30

[\(programme en ligne\)](#)

- Le 9^e Forum mondial du Développement durable

Lundi 27 et mardi 28 juin 2011, 8h30-18h, amphithéâtre des Vallières - Ecole militaire

Pour clore le cycle 2010/2011 des rendez-vous de la Méditerranée, l'IRSEM s'associe au groupe Passages/ADAPes pour organiser le 9^{ème} Forum mondial du Développement durable. Au moment où les printemps arabes bouleversent la donne politique dans la région, il convient d'articuler la réflexion stratégique aux questions d'environnement et de développement pour penser le renouvellement des relations entre pays méditerranéens. Ce Forum mondial du Développement durable sera l'occasion de croiser les perspectives des chercheurs et des praticiens de premier plan afin d'examiner les enjeux pluriels de l'intégration en Méditerranée. Le programme complet du Forum mondial du Développement durable se trouve sur le site de la revue

Programme et inscriptions sur le site [d'ADAPes](#)

Voir toute l'actualité sur nos événements sur : www.irsem.defense.gouv.fr

